



CERTIFICATIONS DIPLÔME D'ETUDES EN LANGUE FRANÇAISE – SESSION 2019

Conditions :

Les examens du DELF scolaire, concernent les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} pour le B1 et ceux de 2^{nde} pour le B2, non français et ayant suivi leur scolarité en établissement français à l'étranger. Les élèves français ayant suivi toute leur scolarité à l'étranger et désireux de passer cette certification pourront le faire à titre dérogatoire, en se faisant connaître auprès de leur professeur principal. Pour la session 2019, les inscriptions auront lieu jusqu'au 31 janvier 2019 à l'aide de la fiche jointe. Les frais d'inscription, de passation (surveillances, corrections, interrogations) sont offerts par l'établissement. Une préparation au format de l'épreuve sera proposée aux élèves.

La fiche d'inscription ci-jointe doit être remise **remplie et signée impérativement au Secrétariat du Proviseur avant le 31 janvier 2019.**

Calendrier : Toutes les épreuves se déroulent au Collège/Lycée en dehors du temps scolaire.

Epreuves écrites: DELF B1 : Jeudi 9 mai 2019 de 17h00 à 18h45
DELF B2 : Mercredi 8 mai 2019 de 17h00 à 19h30

Epreuve de production orale: DELF B1 et B2 : entre le 6 mai et le 7 juin 2019

DELF B1

A ce niveau, l'utilisateur devient **indépendant**. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et poursuivre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne.

Nature des épreuves : B1	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 6 mn</i>	0 h 25 environ	/ 25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général.	0 h 35	/ 25
Production écrite Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...).	0 h 45	/ 25
Production orale Epreuve en trois parties : - entretien dirigé - exercice en interaction - expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur.	0 h 15 environ <i>préparation :</i> 0 h 10 (ne concerne que la 3 ^e partie de l'épreuve)	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45 - * Note totale sur 100.

* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100 - * Note minimale requise par épreuve : 5/25

DELF B2

L'utilisateur B2 a acquis un **degré d'indépendance** qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

Nature des épreuves : B2	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 8 mn</i>	0 h 30 environ	/ 25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - texte argumentatif.	1 h	/ 25
Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	1 h	/ 25
Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	0 h 20 environ <i>préparation : 0 h 30</i>	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 2 h 30 - * Note totale sur 100.

* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100 - * Note minimale requise par épreuve : 5/25

Le 25 janvier 2019

Charles PIERRU, Proviseur

